



Municipalité de
Saint-Paul-de-la-Croix

On voit au loin!

AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Paul-de-la-Croix, avis public est par la présente donné par le soussigné, François Pelletier, directeur-général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, qu'à la séance extraordinaire qui se **tiendra le 29 janvier 2026, à 19h30, à la salle du conseil municipale sise au 3A, rue du Parc, à Saint-Paul-de-la-Croix**, que le conseil municipal adoptera **les prévisions budgétaires 2026**.

DONNÉ ce vingt-et-unième jour du mois de janvier 2026

François Pelletier
Directeur général et greffier-trésorier